

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19/02/2026



Violences motorisées : le Sénat (ré)ouvre le débat, agissons vite !

La Fédération française des Usagères et des Usagers de la Bicyclette (FUB) remercie M. Jean-François Longeot, président, et la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, pour l'organisation le 18 février d'une table ronde « Partage de la voirie : quelle cohabitation entre les modes ? ».

Cette initiative prolonge utilement le travail engagé après la remise du rapport « Prévenir les violences et apaiser les tensions pour mieux partager la voie publique » par Emmanuel Barbe.

L'urgence est bien réelle. Les chiffres de la sécurité routière sont sans appel, tout comme les résultats du Baromètre vélo de la FUB : 76 % des répondant-es déclarent avoir subi des violences motorisées. Dépassements dangereux, queues de poisson, refus de priorité, intimidations : ces comportements ne sont pas marginaux. Ils sont systémiques. Ils dissuadent. Ils blessent. Ils tuent.

Cette table ronde a permis à la FUB de **rappeler que la violence motorisée est donc un phénomène massif**. Cela appelle une réponse nationale forte, une transformation profonde de nos politiques de mobilité. Plus de 16 mois après le meurtre de Paul Varry, qui a fortement marqué l'opinion publique, les cyclistes attendent des mesures concrètes :

- **Généraliser** les 30 Km/h en ville.
- **Obliger** le franchissement complet de la ligne médiane lors des dépassements de cyclistes sur routes à double sens.
- **Permettre** aux victimes de téléverser des vidéos dans le cadre des plaintes en ligne.
- **Réformer** le permis de conduire pour une meilleure prise en compte des usager-ères vulnérables et pour former une génération prudente au volant.
- **Mettre en place** des sanctions administratives et judiciaires dissuasives : suspension du permis, immobilisation, confiscation des véhicules.

Nous savons le ministre des Transports engagé à nos côtés pour garantir la sécurité des piétons et des cyclistes. Il conduit des discussions avec ses homologues du Gouvernement pour apporter les réponses concrètes aux préconisations du rapport Barbe. Nous l'invitons à réunir rapidement un comité de suivi réunissant les ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Éducation nationale, des Sports et en présence des associations de cyclistes, des représentants de collectivités locales pour faire le point sur les dispositions engagées ou à mettre en œuvre, et réexaminer celles ayant fait l'objet d'un arbitrage défavorable mais qui nous considérons comme incontournables.

VISION ZÉRO : UN CAP OU UN SLOGAN ?

La FUB porte une vision ambitieuse pour 2030 : un modèle dans lequel le vélo occupe une place centrale au sein du système global de mobilité. Cette transformation passe nécessairement par une sécurité routière renforcée pour toutes et tous, en particulier pour les enfants, les aîné-es et les personnes en situation de handicap.

La FUB rappelle que des solutions existent et ont fait leurs preuves chez nos voisins européens. Elles reposent sur le concept de « Vision Zéro » (zéro mort et zéro blessé grave).

« Pour répondre à ces enjeux, la France doit adopter une approche systémique ambitieuse, faisant des aménagements et de l'éducation les leviers centraux de transformation, affirmant clairement la priorité donnée aux usager-ères les plus vulnérables » Céline Scornavacca, Co-Présidente de la FUB

Avec ses 550 associations sur tout le territoire, la FUB poursuivra son engagement. Mais la responsabilité première revient à l'État. Le Sénat a (ré)ouvert le débat, le Gouvernement dans son ensemble doit continuer son travail pour mettre en œuvre des solutions à la hauteur de l'enjeu : droit au vélo partout et pour toutes et tous !

CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel - Chargée des relations presse - mail : as.riguidel@fub.fr - Tél. 06 32 10 26 38